



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse Internet : www.agglo-saint-louis.fr
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de création d'un itinéraire cyclable entre Blotzheim et Michelbach-le-Bas

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 23 31 40 - 2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
1-Valeur technique appréciée à partir du mémoire technique fourni par le candidat	60 %
2- Prix des prestations apprécié à partir du DQE dûment renseigné par le candidat	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-89782 du 11/06/2019

7. Attribution du marché :

Titulaire :

TP3F
6, Rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant estimatif correspondant au total général du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) de 293 452,00 € HT.

Date d'attribution du marché :

Lundi 15 juillet 2019

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 15 juillet 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 31 juillet 2019

